



**RECUEIL
DES DONNÉES TECHNIQUES**



Annexe 2

Décembre 2004

**Mission régionale
sur l'eau**



I. INTRODUCTION ET METHODE

A. Introduction générale

Ce recueil des données constitue une évolution du document ayant servi de base à l'élaboration du constat en juillet 2004. Il intègre les apports techniques reçus entre les mois de juillet et décembre 2004.

Midi-Pyrénées est une région très contrastée du grand Sud-Ouest, tant par la diversité de son paysage urbain composé d'une grande agglomération : Toulouse, de villes moyennes et de villages, que par celle de son espace rural de plaines et de montagnes : les Pyrénées au sud et le Massif Central à l'est.

Elle rassemble huit départements : l'Ariège, l'Aveyron, la Haute-Garonne, le Gers, le Lot, les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Tarn-et-Garonne qui regroupent une population de 2 551 687 habitants (INSEE, recensement de 1999) sur une superficie de 45 348 km². Ceci fait de Midi-Pyrénées la plus vaste région de France.

Aujourd'hui, Midi-Pyrénées est une région attractive et connaît un accroissement de sa population, en particulier autour de l'aire urbaine toulousaine, pôle industriel et économique dynamique. Les espaces ruraux abritent une activité agricole bien vivante.

Ce recueil de données techniques a pour objectif de donner une base de réflexion et une information sur l'eau en Midi-Pyrénées. Il décrit le contexte général lié à l'eau, les milieux naturels, les approches qualitative et quantitative de la ressource, les risques naturels liés à l'eau et enfin l'organisation actuelle de la gestion de l'eau.

B. Méthode

Ce rapport est un recueil de données techniques sur l'état des lieux de « l'eau » en Midi-Pyrénées en 2004. Les données rassemblées dans ce document sont issues du partenariat avec les acteurs régionaux de l'eau notamment les services de l'Etat (DIREN, DRAF, DRASS, DDASS), et son Etablissement Public l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. L'ARPE n'étant pas le possesseur des données utilisées pour l'élaboration de ce recueil, elle a tout d'abord identifié les données intéressantes, puis les lieux et les organismes pouvant être sollicités. L'ARPE a également travaillé avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) Electricité de France (EDF), Météo France, la Direction Générale de l'Agriculture de la Commission Européenne, l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN), Voies Navigables de France (VNF), Bas-Rhône Languedoc (BRL), l'Institution Interdépartementale pour l'Aménagement Hydraulique de la Montagne Noire (IIAHMN), les fédérations de pêche, le Comité Régional du Tourisme (CRT).

Des difficultés sont apparues pour accéder à toutes ces données et pour les utiliser, les données sur l'eau étant élaborées par de multiples organismes, et donc difficilement comparables entre elles (en fonction de leur date d'obtention, de leur mode d'acquisition, de leur échelle...).

Il a ainsi été décidé d'appliquer à l'ensemble des données et informations recueillies, une méthode d'analyse composée des étapes suivantes :

- Les sources et dates d'acquisition des données sont toutes et toujours citées,
- Les méthodes et les protocoles d'obtention des données ont été analysés, (par exemple la part des volumes prélevés mesurés est comparée à la part des volumes prélevés calculés forfaitairement).
- Les données sont exprimées dans un cadre précis et défini afin d'éviter leur usage abusif (par exemple, on discerne les prélèvements des consommations et les pollutions brutes des pollutions nettes rejetées).
- Les limites associées aux données (calculs d'erreur, approximations, lacunes...) sont explicitées quand cela est possible.